

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### Section 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

**Nom et adresse du fabricant**



The W. W. Henry Company  
400 Ardex Park Drive  
Aliquippa, PA 15001

**Nom et adresse du fournisseur**

Même que le fabricant

No. de téléphone : (724) 203-8499

Visitez notre site Web: <http://www.wwhenry.com>

**No. de téléphone en cas d'urgence**

: CHEM-TEL: 1-800-255-3924 OU 1-813-248-0585 (à frais virés)

**Identificateur du produit** : HENRY FRC Adhésif pour les travaux de réparation de carreaux à base de vinyle/linoléum

**Famille chimique** : Mélange.

**Dénomination Chimique** : S/O

**Formule Chimique** : N/Ap

**Nom Commercial et Synonymes** : Travaux de réparation de carreaux à base de vinyle/linoléum

**Poids Moléculaire** : S/O

**Utilisation du Produit** : Adhésif-émulsion au latex

**Classification SIMD** \* - Risque chronique 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie

: Santé : \* 1      Inflammabilité : 1      Réactivité : 0

### SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification** : Classification pour SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé SIMDUT au Canada.

OSHA: Cette matière est classée comme dangereuse selon les réglementations OSHA (29CFR 1910.1200). Classification dangereuse:

Risque aigu pour la santé;

Risque chronique pour la santé.

**En Cas d'urgence** : Pâte blanc cassé. Faible odeur.

Avertissement! Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau. La création de poussières pourrait avoir comme conséquence la barytose une pneumoconiose causer par l'inhalation de poussières de dérivés barytés.

### EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë)**

*Inhalation:* Risque de causer une irritation du nez, de la gorge, des muqueuses et de la voie respiratoire. En concentrations élevées, les symptômes peuvent inclure des maux de gorge, des éternuements, la toux et le souffle court.

*Contact cutané:* Le contact direct avec la peau risque de causer une irritation légère ou bénigne transitoire.

*Contact oculaire:* Le contact direct avec les yeux risque de causer une irritation. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piqure et le larmoiement.

*Ingestion:* Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. Risque de causer nausée, vomissement et diarrhée.

**Effets de l'exposition à long terme (chronique)**

: Une exposition continue risque d'irriter la peau et de causer la dermatite. La création de poussières pourrait avoir comme conséquence la barytose une pneumoconiose causer par l'inhalation de poussières de dérivés barytés.

**Cancérogénicité** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Autres dangers importants** : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

**Effets environnementaux potentiels**

: Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

**Section 3 - COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Sulfate de baryum	7727-43-7	1.00 - 5.00
Polybutène	9003-29-6	1.00 - 5.00
Urée	57-13-6	1.00 - 5.00
Pyrrithione de zinc	13463-41-7	0.10 - 0.30

**SECTION 4: PREMIERS SECOURS**

- Inhalation** : En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Obtenir un avis médical.
- Contact avec la peau** : Enlever les vêtements contaminés. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Contact avec les yeux** : En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux.
- Ingestion** : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Cependant, risque de s'enflammer si exposé à la chaleur extrême et aux flammes. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne. Le produit risque de flotter et de s'enflammer de nouveau à la surface de l'eau.

**Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.1200)**

- : Ininflammable.

**Propriétés comburantes** : Aucun(e).

**Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques**

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

**Moyen d'extinction approprié** : Agent chimique en poudre, mousse, dioxyde de carbone et eau pulvérisée.

**Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies**

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes. Suivant l'extinction de l'incendie, bien nettoyer tout l'équipement et les surfaces exposées à la fumée.

**Produits de combustion dangereux**

- : Oxydes de carbone; autres composés organiques non identifiés.

**Évaluation NFPA**

- 0- Aucun risque 1- Mineur 2- Modéré 3- Grave 4- Menace pour la vie
- : Santé: 1 Incendie: 1 Instabilité: 0 Autres dangers: None

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

- Précautions individuelles** : Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Consulter la Section 8, « Contrôle de l'exposition et protection personnelles » pour plus de renseignements sur l'équipement de protection personnelle adéquat.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

- : Éviter que le produit s'infilte dans les cours d'eau. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

**Nettoyage des déversements**

- : Ventiler le secteur du déversement. Éliminer toutes sources d'ignition. Arrêter la fuite ou le déversement à la source si cela est possible de façon sécuritaire. Contenir la matière et éviter que la matière s'infilte dans les canalisations d'égouts ou les cours d'eau. Utiliser une matière absorbante inerte et non combustible pour récupérer la matière déversée. Ramasser le produit et le placer dans un contenant pour élimination. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Les résidus, même détrempés, peuvent être nettoyés avec de l'eau tiède et savonneuse. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

**Matières interdites** : Aucun à notre connaissance.

**Méthodes spéciales d'intervention antidéversement**

- : Si la quantité déversée dans l'environnement excède la quantité rapportable par EPA, il faut immédiatement communiquer avec le National Response Center aux Etats-Unis (Tél: 1-800-424-8002).  
Quantité rapportable (RQ) US CERCLA: Aucun rapporté.

**SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**

**Manutention sécuritaire** : Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Utiliser avec une ventilation adéquate. La formation des travailleurs sur les risques potentiels par la vapeur, les poussières ou la fumée est importante pour assurer la santé des travailleurs. L'exposition à l'inhalation secondaire peut se produire pendant le nettoyage de l'équipement, en retirant ou en lavant les vêtements contaminés. Éviter d'inhaler les vapeurs, les fumées ou la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter et contrôler les opérations génératrices de concentrations élevées de vapeurs ou de poussières. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Tenir à l'écart des matières oxydantes. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Laver soigneusement après manipulation.

**Exigences en matière d'entreposage**

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Interdiction de fumer dans le secteur. Ne pas entreposer près des matières incompatibles (voir Section 10). Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Protégez contre des dommages physiques. Température de stockage recommandée: 32,2°C (90°F).

**Substances incompatibles** : Voir Section 10.

**Matériaux d'emballage spéciaux**

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

**SECTION 8 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Sulfate de baryum	10 mg/m <sup>3</sup>	P/D	15 mg/m <sup>3</sup> (poussière totale); 5 mg/m <sup>3</sup> (respirable fraction) (Plafond)	P/D
Polybutène	P/D	P/D	P/D	P/D
Urée	10 mg/m <sup>3</sup> (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
Pyrithione de zinc	P/D	P/D	P/D	P/D

**Ventilation et mesures d'ingénierie**

- : Utiliser avec une ventilation adéquate. Fournir une circulation d'air transversale adéquate. Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

**Protection respiratoire** : Une protection respiratoire est exigée si les concentrations excèdent les limites TLV. Respirateurs homologués NIOSH sont recommandés.

**Protection pour la peau** : En cas de contact, des gants imperméables sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants.

**Protection pour les yeux / visage**

: Lunettes de sécurité ou lunettes selon besoins pour le travail.

**Autre équipement de protection**

: Porter assez de vêtements de protection afin d'empêcher tout contact avec la peau. Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

**Hygiène personnelle**

: Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter d'inhaler les vapeurs, les fumées ou la poussière. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Nettoyer tout l'équipement et les vêtements à la fin de chaque quart de travail.

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

<b>État physique</b>	: pâte	<b>Apparence</b>	: Pâte blanc cassé.
<b>Odeur</b>	: Faible odeur.	<b>Seuil olfactif</b>	: P/D
<b>pH</b>	: 8,5 - 8,7		
<b>Point d'ébullition</b>	: 100°C (212°F)	<b>Densité relative</b>	: 1,05
<b>Point de fusion/de gel</b>	: P/D	<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	: P/D
		<b>Solubilité dans l'eau</b>	: Dispersable
<b>Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)</b>	: P/D	<b>Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)</b>	: comme l'eau
<b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>	: P/D	<b>Matières volatiles (% en poids)</b>	: 35,5 - 37,5
<b>Composés organiques volatils (COV)</b>	: 0,2 g/L (0,0267 oz/gal)	<b>Renseignement générique</b>	: Poids/Gallon: 8,76 lbs (eau = 8,3 lbs)
<b>Taille des poussières</b>	: P/D		
<b>Point d'éclair</b>	: > 93,3°C (200°F)	<b>Température d'auto-inflammation</b>	: P/D
<b>Point d'éclair, méthode</b>	: Setaflash Closed Tester	<b>Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: Pas disponible.
<b>Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)</b>	: Pas disponible.	<b>Retour de flamme observé</b>	: Non applicable.
<b>Distance de projection de la flamme</b>	: Non applicable.		

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

<b>Stabilité/Réactivité</b>	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	: Chaleur extrême. Températures supérieures à: 32,2°C (90°F).
<b>Substances à éviter et incompatibilité</b>	: Oxydants; Acides; Alcalins.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	: Aucun connu, se référer aux produits de combustion dangereux à la Section 5.

**SECTION 11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

<b>Organes cibles</b>	: Yeux, peau, système respiratoire et système digestif.
<b>Voies d'exposition</b>	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : NON <i>Peau &amp; Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
<b>Données toxicologiques</b>	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, seulement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aigue.

<b>Ingrédients</b>	<b>CL<sub>50</sub>(4hr)</b>	<b>DL<sub>50</sub></b>	
	<b>inh. rat</b>	<b>orale</b>	<b>cutané</b>
Sulfate de baryum	P/D	P/D	P/D
Polybutène	P/D	P/D	P/D
Urée	P/D	8471 mg/kg (rat)	> 21 000 mg/kg (lapin)

Pyrithione de zinc	140 mg/m <sup>3</sup>	177 mg/kg (rat)	100 mg/kg (lapin)
--------------------	-----------------------	-----------------	-------------------

- Cancérogénicité** : Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
- Effets sur la reproduction** : Ce produit contient du Pyrithione de zinc. Il y a certaines données évidentes que le pyrithione de zinc puisse causer des effets nocifs pour la reproduction chez la femelle, selon des données sur les animaux. Cependant, aucune conclusion ferme ne peut être tirée de ces études et comment elle sont reliée à une exposition en milieu de travail.
- Tératogénicité** : Ce produit contient du Pyrithione de zinc. Il y a une certaine évidence que la pyrithione de zinc puisse causer des effet foetotoxiques selon des études chez les animaux. Cependant, aucune conclusion ferme ne peut être tirée de ces études et comment elle sont reliée à une exposition en milieu de travail.
- Mutagénicité** : Aucun à notre connaissance.
- Épidémiologie** : Pas disponible.
- Sensibilisation à la matière** : N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
- Matières synergiques** : P/D
- Propriétés irritantes du produit** : Légère.
- Autres dangers importants** : Voir Section 2 pour des renseignements supplémentaires.
- Maladies aggravées par une surexposition** : Affections cutanées, troubles de la vue et trouble respiratoire déjà existants.



**SECTION 12 - INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

- Écotoxicité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
- Mobilité** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Persistance** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Potentiel de bioaccumulation** : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
- Effets nocifs divers sur l'environnement** : Aucun à notre connaissance.

**SECTION 13 - CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

- Élimination** : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.
- Méthodes d'élimination** : Les contenants doivent être éliminés conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Communiquer avec les agences locales, fédérales, provinciales pour connaître la réglementation spécifique.
- RCRA** : Si ce produit, tel que fourni, devient un déchet dans les Etats-Unis, il pourrait respecter les critères de classification d'un déchet dangereux tel que défini par RCRA, Title 40 CFR 261. Le générateur des déchets a la responsabilité de déterminer l'identification adéquate du déchet et de la méthode d'élimination. Pour disposer des déchets ou des matières inutilisées, vérifier avec les agences environnementales tant au niveau fédéral que local.

**SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Appellation réglementaire	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun	Non réglementé.	non réglementé	aucun(e)	
Canada (TMD) Renseignements supplémentaires	Aucun(e).				
Les États-Unis	Aucun	Non réglementé.	non réglementé	aucun(e)	

Les États-Unis Renseignements supplémentaires	Aucun(e).
---	-----------

## SECTION 15 - INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Renseignement canadienne :

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

**Classification canadienne SIMDUT: Ce produit n'est pas un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il ne respecte aucun critère de classification d'un produit contrôlé tel que fourni par la Partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Se reporter à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.**

**Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.**

### Renseignement fédéral É.-U :

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

CERCLA Reportable Quantity (RQ) (40 CFR 117.302): Aucun rapporté.

SARA TITLE III: Sec. 313 Toxic Chemicals Notification, 40 CFR 372: Cette matière n'est pas assujettie aux exigences de notification SARA, puisqu'elle ne contient pas de composants chimiques toxiques en concentrations supérieures aux exigences minimales.

### Lois É.-U. "State Right to Know":

California Proposition 65: Au meilleur de notre connaissance, ce produit ne contient aucun produit chimique reconnu par l'État de la Californie comme causant le cancer ou autre effet nocif sur la reproduction.

Exigences étiquetage New Jersey: Ce produit contient les ingrédients suivants devant être divulgués sur l'étiquette du produit: Dispersion acrylique copolymère (No. CAS non connu); Esther de colophane (No. CAS non connu); Eau (No. CAS 7732-18-5); Esther de colophane d'huile de pin (No. CAS non connu); Sulfate de baryum (No. CAS 7727-43-7); Polybutène (No. CAS 9003-29-6).

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### **Légende**

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists  
 AIHA: American Industrial Hygiene Association  
 CAS: Chemical Abstract Services  
 CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980  
 CFR: Code of Federal Regulations  
 COC: Cleveland Open Cup  
 DOT: Department of Transportation  
 LIS : liste intérieure des substances  
 EPA: Environmental Protection Agency  
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer  
 CL: Concentration létale  
 DL: Dose létale  
 P/D: Pas disponible  
 S/O: Sans objet  
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health  
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie  
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration  
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)  
 RCRA: Resource Conservation and Recovery Act  
 SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act  
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)  
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)  
 TSCA: Toxic Substance Control Act  
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps (Time Weighted Average)  
 WEEL: Workplace Environmental Exposure Level  
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

**Références**

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2009.
- 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2009.
- 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2009 (Chempendium, HSDB et RTECs).
- 4. Fiches signalétiques du fabricant.
- 5. US EPA Title III List of Lists - version du octobre 2006.
- 6. California Proposition 65 List - version du 11 septembre 2009.

**DÉNI DE RESPONSABILITÉ**

Les renseignements contenus dans la présente fiche signalétique sont fournis à titre de guide pour ceux qui manutentionnent ou utilisent ce produit. Elle a été préparée de bonne foi par un personnel technique compétent. Ce document n'est probablement pas exhaustif. Les méthodes et les conditions d'utilisation et de manutention peuvent inclure d'autres considérations. Des méthodes de travail sécuritaires doivent être employées lorsque l'on travaille avec n'importe quelle matière. Il est important que l'utilisateur examine les méthodes de sécurité employées lors de l'utilisation du produit afin de s'assurer de leur pertinence.

Aucune garantie expresse ou implicite n'est émise. The W. W. Henry Company n'est pas responsable des dommages, pertes, blessures ou autres dommages accidentels qui pourraient survenir lors de l'utilisation du produit ou suite à l'interprétation des données contenues dans la présente fiche. Cette fiche signalétique est valide pour une période de trois (3) ans.

**Préparée pour :**

The W. W. Henry Company  
400 Ardex Park Drive  
Aliquippa, PA 15001

(724) 203-8499

Visitez notre site Web: <http://www.wwhenry.com>

**Date de préparation de la fiche (dd/mm/yyyy)**

: 14/10/2005

**Date de révision de la fiche (dd/mm/yyyy)**

: 27/05/2011

**No. de la révision**

: 2

**Renseignements sur la révision**

- : Sections 2 et 3, commuté.
- sections de la FDS mises-à-jour:
  - 2. IDENTIFICATION DES DANGERS;
  - 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS;
  - 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE;
  - 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE;
  - 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES;
  - 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
  - 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES;
  - 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

**FIN DU DOCUMENT**